



Paris, mercredi 1^{er} avril 2020

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA PISCICULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministre

Mesdames et Messieurs les parents,
Chères élèves, chers élèves,

En cette période si particulière de confinement, les personnels de l'Éducation nationale sont parvenus à relever pour la première fois le défi exceptionnel consistant à assurer à distance la continuité pédagogique des apprentissages.

La DEPP (*Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance*) a établi que les résultats des élèves bénéficiant d'un enseignement en distanciel à domicile s'étaient améliorés de manière significative.

En conséquence, même lorsque le confinement aura été levé, nous conserverons cette modalité d'apprentissage tellement efficace. Les écoles resteront fermées, mais les cours se poursuivront, sous forme de télétravail. Le nouveau système de tablettes et de caméras PISCES (*Personal Intervention System of Community Essential Studying*) a été commandé en grandes quantités auprès de nos fournisseurs chinois et sera remis à chaque famille au cours de la première quatorzaine de mai 2020.

Ce système facilitera les connexions aux ENT (*Espaces Numériques de Travail*) et la surveillance à distance des élèves par leurs enseignants. À partir de juin 2020, un système de bracelets électroniques complémentaires permettra d'organiser des cours d'EPS à proximité (jardin, trottoir ou aire de jeu située à moins de 200 m du domicile familial).

Une organisation comparable est à l'étude pour les élèves de collège et de lycée.

En attendant que cela se traduise dans les faits, je vous adresse tous mes remerciements pour le travail que vous accomplissez quotidiennement et vous souhaite une bonne continuation.

Avec toute ma confiance,

Jean-Michel GARIGUETTE